



SAINT CONGARD

BULLETIN MUNICIPAL N° 82 / Janvier 2025

Le mot du Maire	3
Informations pratiques	4
Tarifs 2025	5
Commerçants - artisans et activités diverses	6
Échos du conseil municipal	7
La vie communale	10
La Claie des Mots	17
La vie scolaire	19
La vie associative	20
Agenda des évènements communaux	28

Recensement population

La population de la commune va être recensée
à partir du mois de janvier.
Deux personnes ont été recrutées comme agent recenseurs,
madame Anne-Cerise Bihl et madame Anne Guézo.

Merci de leur faire bon accueil.



The poster features the logos of the French Republic (Liberté, Égalité, Fraternité) and Insee (Institut National de la Statistique) in partnership with the commune. The main text reads: 'Recensement de la population 2025 Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain ! Encore plus simple par internet le-recensement-et-moi.fr'. On the right, there is a colorful illustration of a village with houses, a school, a church, and people engaged in various activities like playing a kite, walking, and riding a bicycle. At the bottom, it states: 'Le recensement démarre le 16 janvier. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.'

Pour ce début d'année, j'aimerais pouvoir annoncer de bonnes nouvelles, mais la conjoncture n'est pas à la fête pour les communes. L'État qui a laissé la dette s'envoler se retourne vers les collectivités en annonçant des restrictions budgétaires. C'est plusieurs milliards qui vont être ponctionnés sur le dos des collectivités !

Ces dernières et surtout les communes doivent avoir des budgets à l'équilibre. Contrairement à l'État, nous n'empruntons pas pour rembourser la dette ou pour financer le fonctionnement. Les communes n'empruntent que pour l'investissement.

Rendre les communes responsables de l'aggravation du déficit de l'État est un mensonge grossier.



Il transfère de plus en plus de compétences vers les collectivités et nous reproche d'avoir une charge salariale qui augmente alors que c'est lui-même qui fixe les règles (France services par exemples : deux agents imposés).

Résultat, nos marges de manœuvre se réduisent : le Conseil Départemental lui aussi soumis à la diète, ne versera plus de subvention sur l'investissement et sur la voirie et la Région baissera également son niveau de subvention.

Nous allons donc poursuivre les projets engagés : agrandissement de la boulangerie en fonds propres, travaux pour la station d'épuration et camping pour lesquels nous avons déjà obtenu les subventions.

Le dimensionnement de l'espace partagé « La claie des mots », quant à lui, sera nettement revu à la baisse, n'ayant obtenu que la moitié des subventions. La partie utilisant l'espace de l'ancienne école publique sera réalisée, mais l'extension sera remise à plus tard, peut-être...

Pour le reste, nous devons faire a minima, notamment en ce qui concerne la voirie.

Nous avons une nouvelle piste pour la réalisation de notre résidence intergénérationnelle, mais rien n'est fait. Nous y travaillons. Nos communes rurales n'intéressent guère les bailleurs sociaux, donc, une autre solution est à l'étude. Nous vous en dirons plus, si nous arrivons à un accord de principe.

Pour finir sur une note positive concernant cette nouvelle année, vous pouvez compter sur Marie-Laure et les bénévoles de la médiathèque pour organiser de bons moments conviviaux, sans parler de ceux organisés par nos associations que nous continuerons d'accompagner malgré les restrictions budgétaires.

Je vous donne donc rendez-vous le vendredi 17 janvier à 20 heures, pour notre traditionnelle cérémonie des vœux du maire qui se clôturera par la galette des rois de notre excellente boulangerie.

Je vous souhaite en mon nom et au nom de toute l'équipe municipale une belle et heureuse année 2025 en bonne santé.

Didier HURTEBIZE

Téléphone : 02 97 43 50 13

Courriel : (attention les adresses ont changées) accueil@saint-congard.bzh

Site Internet : <https://www.saint-congard.bzh>

Mairie : Horaires d'ouverture

	Matin	Après-midi
Lundi	9 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 16 h 00
Mardi	9 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 16 h 00
Mercredi	9 h 00 à 12 h 00	Fermé
Judi	9 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 16 h 00
Vendredi	9 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 16 h 00
Samedi	9 h 00 à 12 h 00	Fermé

PERMANENCE Maire et Adjoints

Le Maire sera disponible pour vous recevoir en semaine et sur rendez-vous.

Les Adjoints sont à la disposition des habitants pour les rencontrer sur rendez-vous, soit à la Mairie soit à votre domicile.

AGENCE POSTALE : Heures d'ouverture

Du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00 - Tél. : 02 97 43 50 13

Bibliothèque

Horaires : mercredi et vendredi de 16 h 00 à 18 h 00.

Le 2^e et 4^e samedi de chaque mois de 10 h 30 à 12 h 00

Le service est gratuit, possibilité de portage à domicile sur demande. Deux boîtes à livres sont à votre disposition : l'une sur le camping municipal, l'autre devant la boulangerie.

laclaiedesmots@saint-congard.bzh

Centre médico social

Pour joindre une assistance sociale, appeler au Centre Médico Social de MALESTROIT - Tél. 02 97 75 18 88

Horaires déchèteries

	Déchèterie SERENT		Déchèterie RUFFIAC	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	fermé	fermé	fermé	fermé
Mardi	9 h - 12 h	14 h - 17 h	9 h - 12 h	fermé
Mercredi	9 h - 12 h	14 h - 17 h	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Judi	fermé	14 h - 17 h	fermé	fermé
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 17 h	fermé	fermé
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 18 h	9 h - 12 h	14 h - 18 h

NB : Du 1^{er} avril au 31 octobre, fermeture à 18 h au lieu de 17 h

L'accès aux déchèteries se fait avec une carte personnelle à demander et retirer à la Communauté de Communes Oust-à-Brocéliande-Communauté (OBC).

Pour récupérer une carte : Contactez le service déchets au **02 97 75 01 02** (choisissez 2 fois l'option 2).

AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

FRANCE SERVICES est, une structure qui combine accueil physique et accompagnement numérique, et qui regroupe en un même lieu plusieurs services. L'objectif est de permettre à l'ensemble des habitants d'accéder à un service de proximité et/ou de bénéficier d'un accompagnement administratif sur de nombreuses thématiques de la vie quotidienne : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, services postaux, accès au droit, etc. **France services Sérent**

6 rue Vautelin et Mariani, 56460 Sérent, 06 64 13 63 08 adresse courriel : franceservices@oust-broceliande.bzh.

	Matin	Après-midi
Mardi	9 h 30 à 18 h 30 sans interruption	
Mercredi	9 h 30 à 12 h 30	13 h 30 - 17 h 30
Judi	9 h 30 à 12 h 30	13 h 30 - 17 h 30
Vendredi	9 h 30 à 12 h 30	Fermé

Accueil également à Pleucadeuc les mercredis après-midi sur rendez-vous.

AIDE INFORMATIQUE

Vous voulez découvrir ou avez des difficultés avec l'informatique, des bénévoles vous proposent sur demande leur aide les premiers et troisièmes lundi du mois de 14 h à 16 h dans l'espace bibliothèque de la Mairie.

PERMANENCE D'INFORMATION JURIDIQUE

Permanence d'information juridique gratuite (droit de la famille, l'aide juridictionnelle, le droit au travail, conflit de voisinage) à destination des particuliers tous les jeudis de 9 h 00 à 12 h 00 et/ou de 14 h 00 à 17 h 00 au siège de la Communauté de Communes OBC, PA Tirpen / La Paviotaie CS 80 055 - 56140 Malestroit sur rendez-vous préalable pris au **Centre d'Accès au Droit Nord Morbihan 02 97 27 39 63**

CARTE D'IDENTITÉ - PASSEPORT

(attention le délai de fabrication est de 2 à 3 mois)

Service relation usagers

Les demandes de Carte Nationale d'Identité (CNI) et de Passeport sont à déposer dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil. Les mairies équipées les plus près de Saint-Congard sont : Malestroit, Ploërmel, Sérent. *Pour toute demande de carte d'identité ou de passeport, gagnez du temps en remplissant la pré-demande en ligne, pour cela rendez-vous sur ants-gouv.fr*

MISSION LOCALE (jeunes 16/25 ans)

Nos conseillers vous accueillent à Ploërmel ou sur un de nos lieux de permanence : Guer, Josselin, Mauron, Malestroit, Sérent, La Trinité-Porhoët et Ménéac. Tél. 02 97 73 57 00 www.mlceb.org - 9, rue du val 56800 PLOERMEL

HORAIRES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

De l'Oust-à-Brocéliande-Communauté (OBC)

ZA Tirpen La Paviotaie - CS 80055 - 56140 MALESTROIT

	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h 30	13 h 30 - 17 h 30
Mardi	8 h 30 - 12 h 30	13 h 30 - 17 h 30
Mercredi	8 h 30 - 12 h 30	13 h 30 - 17 h 30
Judi	8 h 30 - 12 h 30	13 h 30 - 17 h 30
Vendredi	8 h 30 - 12 h 30	13 h 30 - 16 h 30

RENOV info service

Un guichet unique pour le conseil et l'accompagnement des travaux destinés aux propriétaires et futurs acquéreurs du Pays de Ploërmel.

Permanence du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30 au

Centre d'activités de Ronsouze à Ploërmel.

Téléphone : 02 97 74 30 95

Courriel : conseiller@renov-info-service.bzh

Site internet : www.renov-info-service.bzh

LES CONTACTS ENEDIS

Service clients et raccordement

Particuliers : 09 69 32 18 79 **Professionnels** : 09 69 32 18 80

Dépannage et sécurité : 09 72 67 50 56

SERVICE DE L'EAU

Nom du distributeur d'eau  SAUR Morbihan

Numéro de téléphone 02 56 56 20 00

Numéro en cas d'urgence 02 56 56 20 09

Adresse 21 rue du Danemark Porte Océane II - 56400 Auray

Tarifs salles communales (peuvent évoluer)

La location des salles est gratuite pour les associations Congardaises, pour la cuisine, une contribution forfaitaire de 50€ leur est demandée à partir de la deuxième utilisation (par an).

Particuliers commune			Associations et Particuliers extérieurs commune		
	Petite salle	Grande salle		Petite salle	Grande salle
1/2 journée / 1 repas	50 €	120 €	1/2 journée / 1 repas	100 €	170 €
Journée entière	100 €	250 €	Journée entière	140 €	300 €
Cuisine 1 ou 2 jours 100 €			Cuisine 1 ou 2 jours 140 €		
Professionnels hors commune			Pour tous		
	Petite salle	Grande salle	Caution salles		
1/2 journée / 1 repas	180 €	350 €	500 €		
Journée entière	280 €	700 €	Caution nettoyage		
Cuisine 1 ou 2 jours 140 €			Acompte à la réservation		
			30 %		
			Journée supplémentaire		
			100 € / Jour		

La 1/2 journée s'entend de 9 h 00 à 17 h 00 (jour de location ou de 14h (jour de location) à 10 h 00 le lendemain matin.

La journée s'entend de 9 h 00 le matin (jour de location) au lendemain matin 10 h 00.

Tarifs Camping

Campeur	3,20 € / jour
Enfant de -7 ans	1,10 € / jour
Emplacement	3 € / jour
Électricité	3,70 € / jour
Garage mort – Limité à 3 jours consécutifs	3 € / jour
Douche pour personne extérieure au camping	2 € / personne et douche
Taxe de séjour	0 € 20 / personne de + 18 ans et par jour
Animaux	0 € 50 par jour par animal
Cabane forfait	16 € 00 / jour

Une convention de prestation sera établie auprès du CNAS (Comité National d'Action Social), une remise de 15 % sera effectuée pour les adhérents du CNAS, auquel près de 20 691 structures territoriales adhèrent représentant 870 692 bénéficiaires.

Tarifs cantine et garderie année scolaire 2024-2025

Cantine	3 € 60
Garderie : Tout ¼ d'heure commencé est dû	1 € 60 / heure
Horaire Matin 7 h 30 – 8 h 30 Horaire Soir 16 h 45 – 18 h 30	
Dépassement 18 h30 pénalité forfaitaire 10,00 € en plus La facturation des prestations est mensuelle	

Noms des piègeurs ragondins

Michel LOUËR	Marcel GUILLOUCHE	Bernard GUIHO
--------------	-------------------	---------------

Médiathèque La Claie des Mots

Horaires

Mercredi : 16 h 00 / 18 h 00

Vendredi : 16 h 00 / 18 h 00

Samedi : 2^e et 4^e du mois : 10 h 30 / 12 h 00

Tarifs Assainissement

Abonnement annuel HT	70 €
Prix par m ³ HT	1,80 €

Tarifs Tennis

CONGARDAIS	gratuit
Réservation en mairie	

Tarifs Concessions columbarium

Urne avec plaque	680 €
Concession trentenaire	130 €
Redevance utilisation « livre du souvenir » pour 15 ans	40 €

Tarif Concession cimetière

Trentenaire	120 €
-------------	-------

Dispersion des cendres au « **Jardin du Souvenir** » Gratuit

COMMERÇANTS – ARTISANS

Nom	Adresse	Téléphone
Bar – Tabac « Le Canal »	1 route de Malestroit	06 73 02 24 40
Boulangerie-Pâtisserie « Le Fournil de Saint-Congard »	4 Bis route de Redon	02 97 40 15 73
Magasin de cycles « Cy'Glon »	10 route de Saint-Martin	02 97 60 62 28
Antiquités BOUGO	17 route de Malestroit	02 97 43 50 08
Atelier du cinq - Tapisserie d'ameublement – Laine feutrée cours et stage de formation	2 rue du Presbytère http://www.latelierducing.com	06 33 69 36 46 info@latelierducing.com
Atelier Pomme Cerise Illustratrice Graphiste – Site Internet	https://linktr.ee/latelier.pomme.cerise - facebook : @atelier.pomme.cerise https://www.malt.fr/profile/annecerise.fr Instagram	
Pascal CHASLES - Plombier – Chauffagiste	17 Domaine de Saint-Marc	06 27 15 81 12
EGB Eric GUIHO - Abattage – Élagage	14 Bignac Haut	06 81 27 91 85
Paysagiste indépendant Entretien des espaces verts - Fabien LE CADRE	18 rue de la Mairie	02 97 46 01 85
C.I.A.O Cloison Isolation Aménagement de l'Oust.	6 le Moulin de Bellée	06 67 30 92 29
Coiffeur à domicile « R instant à domicile »		06 34 01 41 92
Uriell WINCKEL Les fauteuils d'Uriell Tapissière d'ameublement. Création et réfection de fauteuils		uriellwinckel@gmail.com
Servicycles 56 Atelier de réparation de vélos à Saint-Congard	https://servicycles56-bicycle-repair-shop.business.site 06 19 17 48 84	
BY BOIS - Menuiserie		06 34 69 80 41

ACTIVITÉS DIVERSES

Nom	Adresse	Coordonnées
Kinésithérapeute - Emmanuelle CHAUVEL	2 Résidence « Le Verger »	02 97 43 58 31
Infirmier - Christophe DOLO	7 Route de Redon	02 97 26 93 11
Thalie COUPÉ	contact@lesoutiendesparents.fr www.lesoutiendesparents.fr	06 47 35 08 35
Thalie Coupé, Pédagogue et Spécialiste de La Parentalité, Accompagnement des Parents et des Futurs Parents de manière collective (Conféchange, Ateliers, Cercles de Parole) ou de manière individuelle (Accompagnement personnalisé).		
CANONICAL Activités créatives, artistiques et de spectacles	2 Route de Malestroit	07 50 09 34 85
Professeur de guitare Guillaume LERAT Indépendant à domicile : initiation - perfectionnement.	Le Tertre guilerat56@gmail.com	06 30 11 82 13
LES ACCORDÉS PRODUCTION SARL Société de Production audiovisuelle Pierre BOITARD - Valentin FOURNIER	1 Rue du Four Carhon www.lesaccordesproduction.com contact@lesaccordesproduction@gmail.com	06 62 71 84 30 et 07 84 44 02 64
Les Accordés, Pierre BOITARD et Valentin FOURNIER proposent leurs services de réalisateurs vidéo. Captation événementiel, spectacles/concerts, films d'entreprises, mariages, documentaires, interviews, clips musicaux, bandes-annonces cinéma, vidéos 360° interactives, publicités, contenu web, montage vidéo et création musicale.		
Nina POLNIKOFF Scénariste en interprétation du patrimoine	3 Rue Mahé	nina.polnikoff44@orange.fr
Les Rêves Bleus (Chambre d'hôtes)	6 La Gléhenaye	06 62 82 32 32
Coucou Cottage Gîte 1* pour 2 personnes	11 Fendrement	06 17 69 43 14
Gîte Rand'eau	21 route de Redon.	07 82 41 71 63
Gîte bien-être Le jardin Intérieur	11 route de Malestroit	06 60 05 28 79
Les Ch'tis Bretons	6 rue de la Claie	02 57 18 01 11
Gîte du Canal	8 rue de l'Écluse	07 87 97 81 16
Gîte La Correspondance	4 route de Malestroit	07 82 12 59 89
Entreprise Charier TP	Carrière de Roga	02 40 00 48 00

• Si d'autres activités sont présentes sur la commune, n'hésitez pas à nous les signaler pour l'édition du prochain bulletin !

Séance du 8 juillet 2024

Recharge gratuite

Afin d'encourager l'utilisation des véhicules électriques, Monsieur le Maire propose de permettre aux agents de pouvoir recharger leur véhicule électrique gratuitement avec un plafond équivalant à 200 €/an.

Aucun élu ne pourra bénéficier de recharge gratuite.

Une évaluation sera faite chaque année.

La proposition est validée : 4 pour - 4 contre - 6 absentions (en cas d'égalité, la voix du maire est prépondérante)

Rétrocession du lotissement de Saint Marc

L'association des propriétaires du lotissement « Domaine de Saint-Marc » a demandé à la municipalité la rétrocession de la voirie et du réseau d'eau pluviale.

La mairie a demandé préalablement une expertise du réseau pluvial et du bassin de rétention. Ces derniers étant conformes, le conseil a décidé à l'unanimité la rétrocession. Cela permet à la municipalité d'augmenter la longueur de voirie, qui entre dans le calcul de la dotation (DGF) allouée aux communes.

Convention avec l'OGEC

Après discussion, le conseil a décidé de renouveler la convention avec l'OGEC (organisme de gestion de l'enseignement Catholique).

Cette dernière indique un coût de 1 330,90 € pour un élève de maternelle et de 656,90 € pour un élève élémentaire.

Il y a 12 enfants scolarisés en maternelle et 24 enfants en classe élémentaire.

Bar Le Canal

La propriétaire du fond et locataire des murs, ne paye plus ses loyers depuis juillet 2023 - La municipalité a d'abord envoyé une mise en demeure, ensuite une injonction à payer par huissier et enfin une assignation au tribunal le 5 septembre 2024 qui a ordonné son expulsion. Malheureusement celle-ci est bloquée par la mise « opportunément » en redressement judiciaire de l'activité du bar.

Compte tenu de la manière dont le bar est géré, qu'à aucun moment elle n'est venue à la mairie justifier ses retards de paiement, le conseil municipal engage Monsieur le Maire à poursuivre les démarches et à ne pas renouveler le bail.

Séance du 16 septembre 2024

Régie camping

La mairie a été cambriolée au mois de juillet et le coffre-fort a été forcé : la recette du camping/épicerie - garderie et photocopie a été volée (uniquement les billets). Soit un préjudice de plus de 1 200 €.

Ces sommes sont gérées par un agent régisseur qui en est responsable et qui était en vacances au moment du vol. Le conseil, à l'unanimité, a décidé de couvrir les pertes qui auraient dû être remboursées par le régisseur.

Matériel service technique

Ayant maintenant deux agents permanents au service technique, il était nécessaire de compléter l'outillage et le matériel du service.

Le conseil a validé à l'unanimité l'achat d'un véhicule d'occasion (Kangoo Renault) et une liste d'outils et de matériel.

Salle de sport

Le conseil avait déjà délibéré sur le sujet, mais pour différentes raisons nous n'avons pu lancer les travaux. L'entreprise retenue, ne pouvant plus intervenir avant fin 2025, nous avons été contraints de demander d'autres devis. Cette fois, c'est l'entreprise ED Ouest pour un montant HT de 3 198 € qui a été retenue.

Marché de Noël et feu d'artifice

Le conseil municipal a retenu la date du samedi 7 décembre pour sa 4^e édition.

Afin d'avoir une solution de repli en cas de mauvaise météo et ne pas être contraint comme l'année précédente d'annuler au dernier moment, le conseil a choisi le site de Lorette avec la salle de sport au cas où. Le conseil a validé à l'unanimité le montant du spectacle à 2 800 €. N'ayant rien eu à payer l'année dernière, nous avons augmenté un peu le budget pour cet événement.

Installation buses

Afin de clarifier et d'être en phase avec ce qui se pratique le plus souvent, le conseil précise que pour toute nouvelle construction, modification, entrée de champs, la fourniture et la pose de buses sont entièrement à la charge du propriétaire.

La déclaration avant travaux reste bien sûr obligatoire.

Caniveau entrée de l'école

Le conseil a validé le devis de l'entreprise Seb, pour l'installation d'un caniveau à l'entrée de l'école.

Coût 1 450 €



Horloges connectées

L'éclairage public de la commune est géré et entretenu par Morbihan énergie.

Nous avons actuellement 2 horloges connectées (route de Redon / route de Malestroit et rue Mahé). Nous avons demandé à Morbihan énergie dans le cas du fond vert de remplacer les 3 horloges astronomiques restantes par des

horloges connectées, afin d'avoir plus facilement la main sur l'éclairage, notamment pendant les événements festifs.

Le coût est de 160 € par an par horloge pendant 5 ans. Ces horloges, appartenant à Morbihan énergie, seront rétrocédées à la commune au bout des 5 ans.

Séance du 14 octobre 2024

Tarif d'assainissement

Les travaux concernant la station d'épuration vont démarrer au printemps. Nous allons donc devoir les financer. Le taux de notre commune concernant la partie assainissement de la redevance sur l'eau (facture d'eau) est le plus bas, comparé aux communes du secteur et au niveau national. Si cela est avantageux pour les administrés, sachant que l'assainissement est un budget à part, qu'il ne peut être financé que par cette redevance, la contre-partie est que nous n'avons aucune réserve.

La redevance actuelle permet tout juste de financer l'entretien de la station et le remboursement des emprunts la concernant.

Il n'y a donc pas d'autre alternative que d'augmenter la part assainissement de la redevance afin de rembourser le nouvel emprunt.

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'augmentation suivante :

L'abonnement pour les personnes bénéficiant de l'assainissement collectif, passe de 45 à 70 €, mais le prix du m³ reste inchangé. Cette augmentation nous amène dans la moyenne des tarifs des communes du secteur, le tarif le plus élevé étant à 98 €.

Accessibilité

Monsieur Jondot, ancien maire de Langoëlan, fait partie des ambassadeurs représentant les personnes en situation de handicap à l'échelon national. Se déplaçant lui-même en fauteuil roulant, suite à un accident, il s'est donné pour mission d'aider les collectivités à améliorer les aménagements et accès PMR (Personne à mobilité réduite) A notre demande, Monsieur Jandot est venu nous rendre visite pour tester nos aménagements.

Notre commune est déjà très accessible, mais il a relevé ici et là, quelques points qui peuvent être améliorés afin de faciliter l'accès à la mairie et dans sa périphérie.

Nous avons donc consulté des entreprises afin d'obtenir des devis. Une demande de subventions dans le cadre de la DETR et une autre au conseil départemental ont été déposées.

Le conseil municipal sous réserve de l'obtention des subventions et du budget 2025, valide la réalisation de ces travaux.

Agrandissement boulangerie

Notre boulangerie étant de plus en plus appréciée, les clients abondent. De fait, le personnel augmente, mais se sent à l'étroit. Il est donc nécessaire de réaménager les locaux techniques et d'agrandir le local de stockage. Nous avons fait appel à trois architectes et c'est le cabinet «Partition Architecture» qui a été choisi.

Nous attendons maintenant le chiffrage précis des travaux qui sera inscrit au budget 2025.

Alarme Mairie

Suite au cambriolage de la mairie cet été, la municipalité a décidé de faire installer une alarme avec télésurveillance et capture vidéo. Deux devis ont été comparés, celui de Verisure et celui de Groupama et c'est ce dernier qui a été retenu par le conseil municipal. Cette protection nous apportera également une petite remise sur nos contrats d'assurance.

La Claie des mots

Le dossier sur la médiathèque/espace partagé a pris du retard pour différentes raisons et les coûts augmentent. Afin de rester dans l'enveloppe prévue, des modifications dans les choix de certains matériaux et d'équipements ont été proposés. Il est également proposé de réaliser les travaux de démolition en interne et ceux concernant le mur de clôture en pierre seront réalisés en chantier participatif.

Le conseil valide ces propositions à l'unanimité.

Dernière minute, suite aux coupes budgétaires de l'État, le conseil Départemental a décidé de supprimer toutes les subventions PST et voirie.

Nous sommes donc contraints de suspendre la partie extension de la médiathèque, seul la partie restauration de l'ancienne école publique est maintenue. Nous aviserons ensuite si les choses évoluent.

Séance du 18 novembre 2024

Participation sortie scolaire

La commune de Saint-Laurent a proposé que les deux mairies prennent en charge, une sortie scolaire à Planète Sauvage pour tous les élèves du regroupement scolaire. Les familles prendront en charge 10 € par enfant et le reste sera à la charge des communes : entrées et transport. Soit 347,50 € pour les entrées et 430 € pour le transport.

Si les conseillers sont plutôt favorables à cette initiative, ils auraient aimé que le conseil soit consulté avant la signature des devis. Les deux communes se connaissent bien et travaillent ensemble depuis longtemps, un petit loupé que nous ferons en sorte de ne pas reproduire. De plus, c'est à l'OGEC de gérer et de proposer aux communes.

Prévoyance agents

A compter du 1^{er} janvier 2025, la commune est dans l'obligation de proposer une assurance prévoyance maintien de salaire avec une participation communale minimale de 50 % pour tous les agents municipaux.

Plusieurs groupes d'assurance ont été étudiés et c'est Groupama qui a été retenu à l'unanimité par le conseil municipal pour une participation de 50 % avec un minimum de 7 € - Formule toutes options.

Petite salle polyvalente

Cette salle, depuis le COVID sert également de salle du conseil et va le rester.

Elle a besoin d'un rafraîchissement pour la rendre plus agréable et conviviale.

Le conseil a donc décidé à l'unanimité de réaliser quelques travaux.

Première étape, pose un doublage thermique et acoustique sur les deux murs donnant sur l'extérieur.

Deux devis ont été proposés et c'est West Plaquiste Menuisier, artisan à Saint-Congard, qui a été retenu pour un montant de 3 951 €

Éclairage public

L'offre de modification de l'éclairage public en LED à tarif réduit par le fonds vert est renouvelée.

La commune a déjà changé 6 lampadaires lors d'une première opération. Le conseil municipal choisit de participer à cette nouvelle opération en remplaçant les 8 lampadaires de la route de Redon et de la route de Malestroit, après le cimetière.

Pour un coût total de 2 720 € HT.

Convention La Poste

La convention avec La Poste pour l'agence postale communale arrive à son terme. La Poste verse un montant mensuel de 1 185 € et une rémunération complémentaire en cas de dépassement de ce montant par les ventes assurées par les agents.

A l'unanimité le conseil décide de renouveler pour 9 ans la convention avec La Poste.

Étude transfert de charge assainissement collectif à l'OBC

Le conseil municipal valide à l'unanimité la participation en deux fois du coût de l'étude, soit 2 663 € en 2024 et 2025.

Travaux camping

Reporté plusieurs fois, le conseil municipal valide le lancement des travaux d'amélioration et de modernisation du camping.

Première étape, remplacement des barrières bois manuelles, par des modèles électriques commandés par digicode et installation d'une borne de vidange pour camping-car.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité porte son choix sur :

1. L'entreprise Aireservice pour l'installation des barrières d'accès pour un coût de 9 428 € HT et l'entreprise Ouestlight pour l'installation d'une borne de vidange pour camping-car pour un coût de 8 165 € HT.
2. La communauté de communes a été retenue pour les travaux de terrassement et réseaux pour un coût de 3 075 € HT (barrières) et 7 280 € HT (borne vidange)



Terre de Jeux

Dans le cadre de l'année des jeux olympiques Paris 2024 et de notre labellisation Terre de Jeux, nous avons organisé notre deuxième Olympiade congardaise samedi 7 juillet.

Près d'une cinquantaine de jeunes et de parents ont participé et se sont affrontés dans différentes disciplines : l'incontournable plateau foot, le basket, le tir à la sarbacane, le tir à l'arc, le palet et jeux de société. L'après-midi s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur avec une météo clémente et s'est terminé par le verre de l'amitié.

Merci aux associations et bénévoles, EDO foot, EDO basket, le club de tir à l'Arc de Ploërmel, le comité des fêtes qui a animé avec ferveur cette belle journée.



Troupes spectacles



Plusieurs troupes ont fait escale sur la commune, **le mercredi 10 juillet**, c'était la troupe « *En roue libre* », une équipe de 11 slameuses et slameurs qui, à vélo, vont de ville en ville offrir un spectacle gratuit en échange du gîte et du couvert.

Un **slam** est, historiquement, une compétition de poésie. C'est une poésie déclamée dans des espaces publics (dans la rue, un bar...) ou dans un lieu de spectacle...

Plusieurs habitants ont bien voulu accueillir un ou deux slameurs, le gîte « Les rêves bleus » a accueilli un slameur en fauteuil roulant. Nous avons partagé un repas dans la bonne humeur, que chaque hôte avait amené. La Mairie a également participé, notamment en accueillant un slameur dans la cabane du camping.

Ils nous ont proposé un atelier à la médiathèque en fin d'après-midi. Les volontaires ont écrit une courte histoire, qu'ils ont pu déclamer le soir au spectacle.

Ce spectacle de slam a été une découverte pour



beaucoup, et malgré un public venu trop peu nombreux, nous avons passé une très bonne soirée.

Le mercredi 31 juillet, la compagnie la Fata Morgana s'est arrêtée sur les berges de Saint-Congard ainsi que dans huit autres communes le long du canal, pour présenter leur spectacle la Nef des fous.

Avec leur bateau comme maison, les artistes issus de la danse, du théâtre, du cirque, nous ont donnés à voir ce qu'ils observent et leur façon de questionner le monde.

Une ode à la folie qui a réjoui la quarantaine de personnes réunies lors de cette douce soirée.

Et la question a flotté dans l'air : mais qui sont les fous ?



Quatrième argent de poche



Quatrième opération argent de poche. Cette année, ce sont 10 jeunes, filles et garçons de 15 à 17 ans qui sont venus découvrir le travail au sein d'une municipalité. Huit ont fait les deux semaines et les deux autres une semaine.

Au menu : entretien des espaces verts, du mobilier de la commune, petits travaux de peinture, classement des

documents administratifs. Ils étaient encadrés par les agents de la commune et un élu. Félicitations à eux pour leur implication dans le travail !

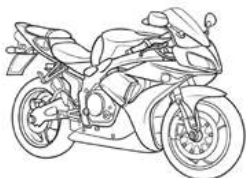
Petit-déjeuner en mairie pour le dernier jour, où ils ont pu exprimer leur satisfaction et sont prêts, pour la plupart, à recommencer l'année prochaine.

Madone des Motards

Cette année, la 45^e édition de la Madone des motards est passée à Saint-Congard.

Plus de 10 000 motos en tout genre ont traversé la commune dans le vrombissement des moteurs et des coups de klaxon mais aussi distribution de bonbons pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Pendant plus de deux heures, les spectateurs, touristes ou locaux ont assisté à ce défilé ininterrompu. Merci à tous les bénévoles situés aux bords des routes, pour la sécurité des motards, mais également des spectateurs ou des véhicules. Leur présence est indispensable, merci à eux.



Borne IRVE

La borne IRVE (Infrastructure de Recharge pour Véhicule Électrique) est enfin en service. Elle contribue à améliorer le maillage de bornes de recharge pour les voitures électriques.

Pris en charge à 100 % par Morbihan Énergie et par les aides de l'État. C'est la fin de ce programme.



Inauguration sentier d'interprétation

Vendredi 13 septembre, la municipalité de Saint-Congard a inauguré son sentier d'interprétation « Les runes de Saint Congall ».

Une quinzaine de personnes étaient présentes au rendez-vous à 15h au parking de l'église : quelques Congardais, trois campeurs ayant fait escale dans notre camping, Marie-Pierre Bocandé Conseillère municipale et Jean François Busson adjoint à Pleucadeuc, Armelle Robert, Maire de Saint-Marcel, Jean-Luc Bleher président de la communauté de communes (OBC) et Paul Molac notre député.

Nous sommes ensuite partis découvrir le parcours, chacun ayant le livret illustré en main. A chaque étape, symbolisée par un poteau supportant un des symboles des runes, Uriell Winckell, adjointe à Saint-Congard, nous a fait lecture de la page concernée et demandé au randonneur de répondre aux énigmes.

A la fin du parcours, nous nous sommes retrouvés au point de départ pour couper le ruban et partager le verre de l'amitié.

Tous les participants ont été ravis et ont bien apprécié ce sentier original, les campeurs ayant promis de revenir l'année



prochaine pour refaire le parcours. Remerciements à Nina Polnikoff pour le scénario et l'écriture, David Guzman pour l'illustration. Merci également à Uriell Winckell et Sébastien Barentin pour le marquage et l'installation des poteaux qu'ils ont fait bénévolement.

Nous vous invitons à partir à la découverte de l'histoire du moine Saint Congall. Le parcours est accessible toute l'année.

Petit rappel pendant la période de la chasse, pensez à vous vêtir de couleur vive.

Renseignements au camping et à la mairie de Saint-Congard où les livrets sont à disposition.



Accueil Mairie/La Poste

Pour toujours, vous accueillir dans un espace chaleureux et convivial, les travaux de la mairie avancent doucement. Après l'inversion des locaux accueil et du secrétariat, nous venons d'installer des étagères avec portes coulissantes. C'est à la fois plus esthétique et bien plus fonctionnel pour les agents qui travaillent dans de meilleures conditions.

Merci à Benjamin conseiller municipal et Bertrand président du comité des fêtes, qui ont réalisé la pose bénévolement.



Agence nationale du sport

Dans le cadre des JO de Paris, l'agence nationale du sport avait lancé l'opération « Gagner du terrain » qui consistait à accorder des subventions pour des équipements sportifs aux communes en zones de revitalisation rurale. Pour cela, il fallait être labellisé « terre de jeux ». C'est ce qui nous a permis de nous équiper d'un city stade.

Pour terminer cette opération, les communes ayant obtenu ces subventions pouvaient candidater pour un complément d'équipement, ce que nous avons fait.

N'ayant pas été retenu dans un premier temps, nous avons finalement bénéficié du retrait d'une commune pour être éligible. Les travaux sont presque terminés, les équipements arriveront prochainement. Il y aura une piste droite de 30m avec deux couloirs de course à pied, un podium avec chronomètre et un pédalier chargeur.

En dehors de l'enrobé de la piste, les équipements sont subventionnés à 100 %.

Repas des aînés - Dimanche 6 octobre

Le repas des aînés est toujours aussi attendu et festif. Repas copieux et de bonnes saveurs, petit verre de vin, dessert savoureux, nos aînés ont apprécié ce moment convivial et festif.

Le repas a été concocté par le traiteur « le relais du maquis » de Saint Marcel. Renommé déjà acquise auprès de tous, il sait nous régaler et émerveiller nos papilles !

Nous étions 108 congardaises et congardais à participer au repas. Pour certains, ce fut l'occasion de pousser la chansonnette, et pour d'autres de découvrir un spectacle de jonglerie intitulé «troubadour un jour, troubadour toujours» réalisé par Emmanuel Delatouche. Il était accompagné par une douce mélodie qui provenait d'une harpe.

Moment surprenant et apaisant.



Cérémonie du 11 novembre

En cette année du 80^e anniversaire de la libération, nous avons commémoré nos morts pour la France. Jade et Rose ont lu le message de l'UFAC (union Française des associations de combattants)

Et monsieur le maire pour le message du ministre des armées.



Harmonie de Saint Marc

Dimanche 24 novembre, l'Harmonie de Saint Marc, composée de 40 musiciens, est venue pour un concert dans la salle polyvalente pour fêter la Sainte Cécile.

Plus de 80 personnes, dont le député Paul Molac, sont venues écouter ce récital de musiques variées.

Tout le monde a pu partager ses impressions pendant l'entracte où était proposé un goûter. Monsieur le maire Didier Hurtebize et Monsieur Paul Molac notre député, ont remercié chaleureusement les musiciens et les ont félicités pour la qualité de leurs prestations.

A la fin, le public a longuement applaudi, manifestant ainsi son enthousiasme pour cette belle prestation.



Les jeudis du jeu

Depuis octobre 2024, chaque premier jeudi du mois, une après-midi jeu de société est proposée à toute personne de tout âge souhaitant passer un moment convivial.

Autour d'un café et d'un biscuit, venez avec vos cartes et jeux préférés retrouver les joueurs et joueuses déjà fidèles.

Le premier jeudi de janvier étant le 2,
nous vous donnons rendez-vous :

6 février - 6 mars - 3 avril - 5 juin - 3 juillet.



La féerie de Noël



Avant les festivités de Noël, la municipalité et les associations c o n g a r d a i s e s ont proposé leur animation annuelle «la Féerie de Noël» prévue le samedi 07 décembre, mais hélas reportée au samedi 21 décembre sur le site de Lorette. La volonté des organisateurs est de faire vivre un moment chaleureux, convivial, et de se retrouver entre voisins, amis, familles autour des stands scintillants aux

couleurs de Noël. La décoration a été réalisée par un groupe de bénévoles dans lequel chacun a pu apporter sa petite touche de couleur. Merci à toutes ces personnes qui contribuent à la magie de Noël.



Pour accompagner cette ambiance de Noël, vous avez pu explorer le village du Père Noël dans lequel les lutins ont exposé des bijoux, des paniers en osiers, des bougies, du vin... et bien d'autres trésors. Entre découvertes magiques et féériques, le comité des fêtes nous a envoûté avec son vin et chocolat chaud, ou encore sa soupe, accompagnés de crêpes et de galettes.

Pour cette édition 2024, les bénévoles et Marie-Laure de la médiathèque «La Claié des Mots» ont offert aux enfants la découverte d'histoires



magiques et surprenantes du Père Noël et la possibilité de bricoler quelques décorations afin d'habiller leur sapin chez eux.

A 19h30, les visiteurs se sont émerveillés devant le grand spectacle pyrotechnique de Bretagne Pyro nommé «Le dompteur d'étincelles».

Information importante : En exclusivité, le Père Noël nous a honoré par sa présence sur le marché à partir de 17h30 avec la possibilité de prendre des photos avec lui. Quelle chance !

Traitement des déchets

S'il y a un sujet qui anime les discussions, c'est bien celui de la collecte des déchets.

Pour rappel, De l'Oust à Brocéliande Communauté est le fruit de la fusion de 3 entités imposées par l'État en 2014. (Secteur Guer/La Gacilly/Malestroit)

(1) GUER Communauté : la collecte des déchets et le traitement sont gérés par le SMICTOM qui fixe le tarif et non pas par l'OBC. La collecte se fait en porte-à-porte aussi bien pour les emballages que pour les ordures ménagères dans des bacs individuels. Il n'y a pas de limite pour les bacs jaunes (le tri). Par contre le forfait de la collecte des ordures ménagères est limitée à 18 levées par an. Au-delà, une sur-facturation est appliquée: c'est le principe de la redevance incitative.

Ce secteur sera harmonisé plus tard, car lié par contrat au SMICTOM.

(2) LA GACILLY : La collecte gérée par l'OBC, se fait en porte-à-porte, comme à Guer, mais sans redevance incitative.

Ces deux systèmes sont pratiques pour les usagers, mais plus onéreux.

(3) Secteur MALESTROIT : La collecte également gérée par l'OBC, se fait en points d'apport volontaires, c'est-à-dire des bacs collectifs dans lesquels les habitants vont déposer séparément leurs ordures ménagères et les emballages (tri). Ce principe est en théorie moins cher, mais avec des conteneurs de gros volume, on y trouve de tout avec à la clef, des pénalités.

Il nous a fallu de longues discussions et l'aide d'un cabinet d'étude pour se mettre d'accord sur un système qui convienne à toutes les communes. Nous avons abouti à un compromis qui est un mixte des deux systèmes.

Le coût de la collecte des déchets repose sur trois éléments: la collecte; le transfert vers le site de traitement et le traitement des résidus. Pendant longtemps, la collecte représentait la part la plus importante de cet ensemble. Aujourd'hui, le transfert et le traitement des déchets coûtent de plus en plus cher. Le service des déchets doit obligatoirement faire l'objet d'un budget annexe, qui doit être obligatoirement financé par une redevance couvrant l'ensemble des dépenses. Or, actuellement, la revente est en forte baisse, le verre par exemple était revendu, aujourd'hui il coûte. L'État impose des règles de plus en plus exigeantes en lien avec la protection de l'environnement. Notamment l'enfouissement des déchets qui sera interdit à partir de 2030. En attendant et pour inciter les collectivités à ne plus enfouir, l'État a instauré la TGAP, autrement dit la Taxe Générale sur les Activités Polluantes. Elle était par exemple en 2015 de 15 euros la tonne et en 2025 elle sera de 66 euros la tonne !

Enfin les syndicats SIMCTOM et SITOMY qui gèrent le traitement des déchets font face à l'augmentation du coût de l'énergie et doivent investir pour s'agrandir afin de traiter les déchets aujourd'hui enfouis. De fait, le prix refacturé aux EPCI explose.

C'est pour ces raisons que la collecte pèse de moins en moins lourd dans l'équation finale par rapport aux deux autres éléments. Alors, pour limiter l'impact financier de cette évolution écologique et législative, il n'y a pas d'autre choix que rationaliser (le nouveau système de collecte fait économiser 8 agents et du carburant) et réduire la quantité de déchets envoyés dans les usines de traitement.

Projet minier « Taranis »

Le gouvernement français a délivré un PERM, permis exclusif de recherches minières d'une durée de 5 ans renouvelable une fois, à l'entreprise Breizh Ressources, filiale d'une multinationale canadienne appelée Aurania ressources. Une consultation publique a eu lieu du 24 juin au 22 juillet 2024 pour ensuite débiter l'exploration en vue de découvrir de futurs gisements. Le permis concerne une vingtaine de minerais dont l'étain, l'or, le zinc, l'argent... et s'étend sur tout le massif Armoricaïn.

Notre commune est directement concernée par ces recherches.

Aussi nous organiserons une réunion publique fin février en présence, en outre, d'Eau et Rivière, afin d'informer la population et les propriétaires privés des enjeux et des conséquences d'une exploitation minière.

Le conseil municipal délibérera au mois de janvier.

Service instructeur en urbanisme

Suite à la sensibilisation de la commune, sur la loi ZAN, auprès des propriétaires de parcelles privées, la vente de terrains a donné lieu à 7 constructions.

Toutes les parcelles du lotissement le Verger ont été vendues, 3 ont donné lieu à une construction, la dernière devrait suivre.

Le reste du terrain communal «le Verger» est en attente de la concrétisation du projet de résidence Intergénérationnelle.

Permis et demandes de travaux accordés en 2024 :

- 11 permis de construire, dont 5 maisons individuelles
- 19 demandes de travaux.
- Les terrains constructibles aujourd'hui, ne le seront peut-être plus après 2026, même certains au cœur du bourg. Ceux qui sont dans les villages ne le seront plus avec certitude.

Accueil des nouveaux arrivants

Bienvenue aux nouveaux arrivants sur notre commune. La municipalité vous convie aux vœux 2025 qui se dérouleront à la salle polyvalente. A cette occasion, nous vous présenterons notre commune, son environnement social, touristique, sportif et économique, ses équipements et ses services. À la suite, nous terminons par un verre de l'amitié qui est l'occasion de faire de nouvelles rencontres.

État civil 2024

Naissances, Mariage, Baptême Civil :

En 2024 il y a eu 7 naissances. Félicitations aux parents et bienvenue aux nouveaux-nés.

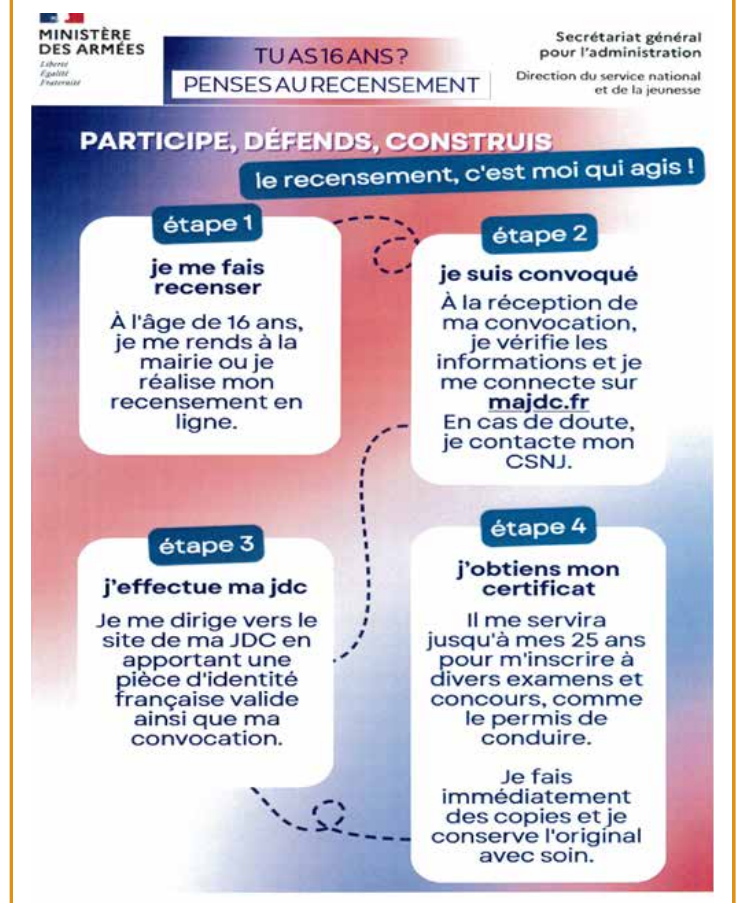
Les arbres offerts par la mairie pour les naissances seront remis aux parents pendant la cérémonie des vœux du Maire.

Nous avons célébré trois mariages en notre mairie, et un baptême civil. Nous leur souhaitons plein de bonheur et de réussite à venir.

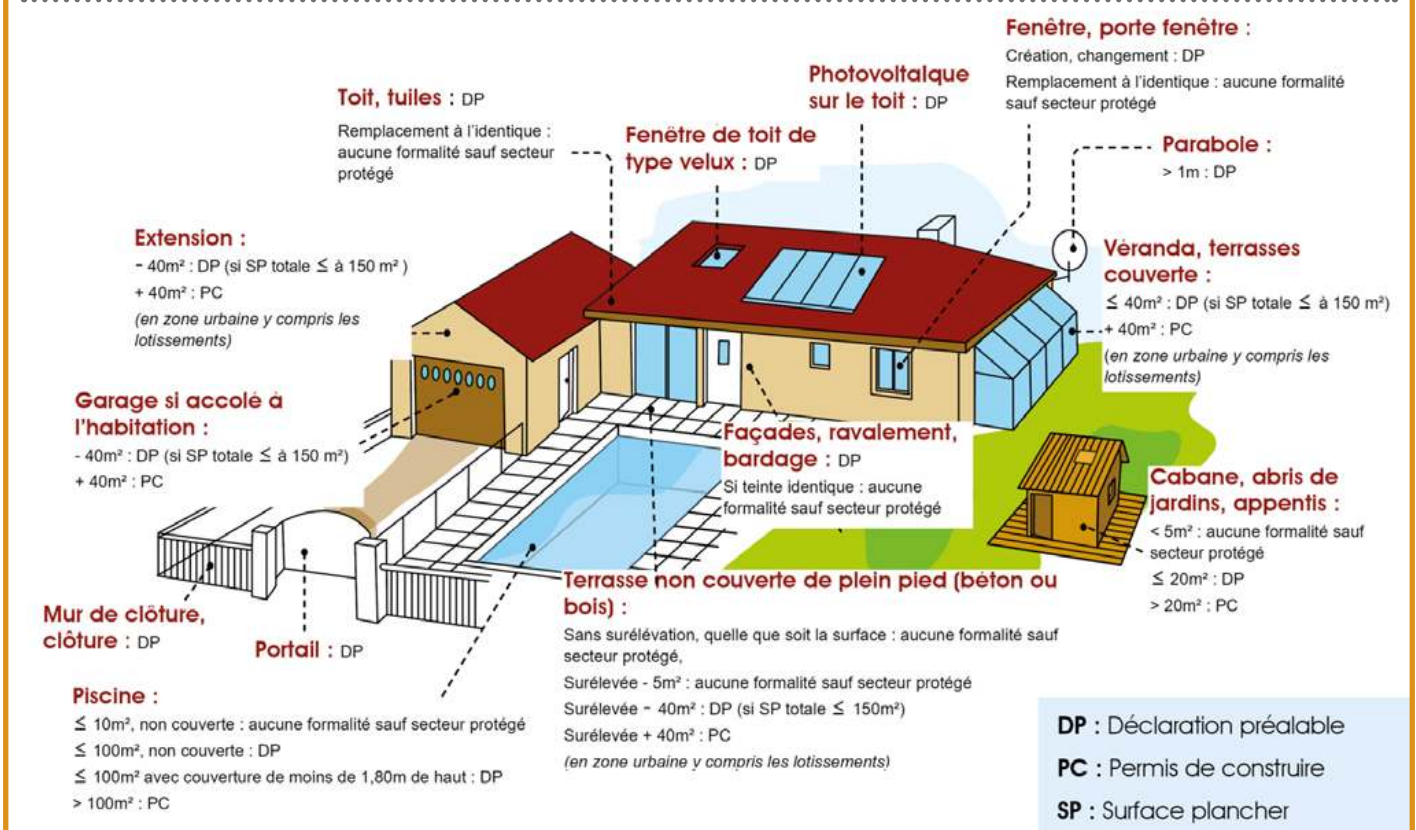
Décès :

L'année 2024 a été marquée par un nombre important de décès, soit 16 décès au 20 décembre. Toutes nos pensées aux familles.

Démarches JDC



Vos démarches d'urbanisme



Que s'est-il passé à La Médiathèque "La Claie des Mots" ?

Beaucoup d'événements culturels ont été proposés depuis cet été.

En juillet, nous avons accueilli un festival itinérant de slam qui a été très apprécié par les personnes qui sont venues découvrir cet « art des mots » et rencontrer cette sympathique et joyeuse petite bande ! Nous avons passé une très agréable soirée, c'était vraiment super chouette !

En août, un après-midi jeux et un apéro lectures au camping « Le Halage » ont été proposés aux habitants mais également aux campeurs qui se sont joints à nous avec plaisir pour finir en une bonne petite tablée pour échanger en toute simplicité. Un agréable moment de convivialité, intergénérationnel et inter-régional !

Pendant cette période estivale la médiathèque était également représentée lors de l'évènement « Terre de jeux » via des ateliers coloriages, jeux et histoires. Puis lors des 20 ans de « la fête du canal » où nous proposons une petite exposition de photos anciennes. Certains se sont amusés à retrouver les noms des personnes. Moments souvenirs et d'échanges d'histoires vécues.



À la fin de l'été nous avons clôturé le concours photo



Une belle exposition a donc pu voir le jour de septembre à début octobre où toutes les personnes de Saint-Congard pouvaient venir découvrir et voter pour trois photos dans la catégorie adultes et une photo dans la catégorie enfants. La remise des prix s'est déroulée le 12 octobre.

Le 1^{er} prix et le 3^e prix ont été remportés par Madame GUEZO Anne, le 2^e par Monsieur LEMOINE Jean et le 1^{er} prix dans la catégorie enfant par LEGENDRE Thyliann.

Bravo aux lauréats, ainsi qu'à tous les participants et merci à toutes les personnes qui sont venues visiter l'exposition et voter avec plaisir.

En ce début d'année scolaire nous reprenons également l'accueil de classes de l'école de la commune. Tous les quinze jours nous partageons des projets en commun qui permettent d'instaurer du lien et une cohérence pédagogique.

En novembre la médiathèque participe pour la première fois au mois du film documentaire.

Nous avons choisi de vous proposer le film « C'est comme ça » de la réalisatrice, Sarah BELLANGER qui nous a fait le plaisir de sa présence. Elle a pu ainsi échanger avec le public venu nombreux que nous remercions (près d'une cinquantaine de personnes présentes).

La soirée s'est poursuivie par un pot dînatoire très convivial offert par la municipalité et des desserts concoctés par les bénévoles de la médiathèque.

Cette projection est un événement cinématographique et culturel que nous renouvelerons certainement l'année prochaine, au vu des nombreux retours positifs, des sourires

du public, reflétant une réelle satisfaction d'avoir passé un très bon moment !

Tout le monde est reparti ravi !

Merci à la Médiathèque départementale du Morbihan de CARO pour le financement de cette animation et pour la gestion de la sonorisation le jour J !

Nous clôturerons cette année par la féerie de Noël organisée par la municipalité où l'équipe de la médiathèque était évidemment présente pour vous proposer un atelier contes de Noël et bricolages.



Concernant l'équipe de la médiathèque

Nous remercions Céline ESTIVALET pour cette année d'investissement mais qui a souhaité arrêter le bénévolat à la médiathèque pour se consacrer pleinement à son métier. Nous lui souhaitons une bonne route et de la réussite !

Nous remercions également Michèle BETTINELLI pour toutes ces années et le temps qu'elle a consacré en tant que membre de l'équipe. Michèle part pour de nouvelles aventures pour se rapprocher de sa famille. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur entourée de ses proches.

Cependant Céline et Michèle laissent leurs places chaudes à 3 nouvelles bénévoles qui nous ont récemment rejoints : Mme HERMANT Séverine, Mme LE MOING Sylvie et Mme BIRH Anne-Cerise, nous leur souhaitons la bienvenue !

Voilà donc une année qui a pris fin et qui a été chargée en découverte, échanges, partages et animations. Bien évidemment, nous aimerions que notre ou plutôt « vôtre » médiathèque soit encore plus vivante grâce à vous tous et à toutes les interactions que vous créez en participant aux projets de la médiathèque.

Nous sommes ouverts et à votre écoute, donc n'hésitez pas à franchir la porte pour venir à notre rencontre afin d'échanger et partager vos attentes qui pourraient être mises en place.

Pour rappel, la carte d'abonnement à la médiathèque est GRATUITE et donne accès au réseau du Roc qui comprend aussi celle de Pleucadeuc et Saint-Laurent/Oust (<http://roc.bibenligne.fr>).

Merci à tous et à toutes et au plaisir de bientôt vous accueillir.

Horaires de la Médiathèque
LA CLAIE DES MOTS

Mercredi : 16h00-18h00
VENDREDI : 16H - 18H00
samedi : 2^{ème} et 4^{ème} du mois
10h30 -12h

Médiathèque "La Claie des Mots" - Mairie
1 Route de la Mairie 56140 SAINT-CONGARD
TEL : 02 97 43 50 13 / laclaiedesmotsesaint-congard.bzh

RPI écoles immaculée et Saint Joseph



Cycle 3 en cuisine

Les élèves des écoles du RPI ont repris le chemin de l'école. Accompagnés par Jessie et Johanna en maternelle, aidée par Myriam. Cécile en CP-CE1-CE2 et Elise en CM1-CM2 complètent l'équipe.

Notre nouveau Chef d'établissement a pris ses fonctions et commence à découvrir notre RPI.

Une rentrée humide, mais avec des élèves contents de revenir !

Depuis début septembre, et pendant 10 séances, les élèves de la grande section au CM2 profitent de leçons de natation. Alors que les petits découvrent ce nouveau milieu, les plus grands préparent le Savoir Nager.



Classe de cycle 2



Cycle 1 et mobilier

Jeudi 14 novembre, Cécile est allée avec le cycle 2 au complet au cinéma visionner « Nina et le secret du hérisson » !

Vendredi 22 novembre, Johanna a emmené la jolie troupe de maternelle visionner le film d'animation « Capelito fait son cinéma » au cinéma de MALESTROIT, grande première pour une majeure partie du groupe, ils en sont revenus ravis !

Les cours des deux écoles ont vu fleurir un super mobilier tout coloré. Deux bancs à Saint-Laurent-sur-Oust, Deux tables et un banc à Saint-Congard. Un grand Merci aux associations de l'école qui ont financé ces aménagements.

Durant cette période, les élèves du RPI vivront la première journée RPI de l'année scolaire. Pour chacun, les mélanges de classe sont porteurs de nouvelles découvertes, grands et petits ont collaboré durant cette belle journée pour fabriquer les décors de l'Arbre de Noël le vendredi 13 décembre à la salle polyvalente de Saint-Congard.

L'ensemble de l'équipe du RPI s'associe pour vous souhaiter, avec les élèves, une très belle année 2025.

Jean-François BONDU, le chef d'établissement, se tient à votre disposition pour visiter l'école, inscrire votre enfant.... au 02 97 43 5146 ou par mail à eco56.im.st-laurent-sur-oust@enseignement-catholique.bzh

Vous pouvez retrouver toutes les actualités des écoles sur le blog à cette adresse : <https://rpistcongardstlaurent.toutemonecole.fr/>

Collectif de Nominoë



Le théâtre de sentier

Le théâtre de sentier du 9 août dernier invitait chacun à répondre à une grave problématique : Qui a piqué le beurre salé ?

Ce fut vraiment une belle balade où on s'est bien fait balader ! Partir à 18h30 et revenir à 23h, avec 9 kms dans les mollets et toujours pas de beurre salé ! Tout ça pour découvrir que ce sacré beurre était à notre point de départ (qui est aussi celui de l'arrivée !) Bref, on se demande qui invente ce genre de blague foireuse... sûrement une plaisanterie de korrigan qui aurait trop bu de cidre ! Toutefois, on ne va pas regretter les 12 étapes qui ont rythmé le parcours avec des scènes dignes de l'émission archaïque « Au théâtre ce soir ! »

D'ailleurs, Le Collectif de Nominoë passe directement au générique et aux remerciements... avec un petit jeu : seuls les prénoms sont cités. A vous de trouver les noms de famille !

Dans le rôle du premier sonneur de cornemuse : Clovis du Bagad de Malestroit.

Dans le rôle de l'arbre aux Korrigans : le châtaignier de Louise.

Dans les rôles des lecteurs/messagers des Korrigans : Joëlle, Clémence, Soann, Saory.

Dans les rôles des chanteuses dans la chapelle : Yuna et Eline.

Dans le rôle de la paysanne d'autrefois qui promène sa chèvre : Romane

Dans le rôle de la chèvre : la chèvre Anna.

Dans le rôle de la paysanne en vélo, qui alerte tout le monde sur le manque de beurre salé : Cécilia.

Dans le rôle du musicien caché derrière la croix : Philippe.

Dans le rôle d'Arganthaël, épouse de Nominoë : Christelle.

Dans le rôle du moine défricheur : Michel.

Dans le rôle du faucheur à la faux : Bernard



Dans le rôle du tracteur : le tracteur de François

Dans le rôle du conducteur de tracteur : Valentin (le fils de François)

Dans le rôle du fermier qui fait visiter sa ferme : Dominique (sauf que c'était une vraie ferme, avec de vraies vaches, une vraie salle de traite et donc un vrai fermier)

Dans le rôle de la fermière qui traite sa vache : Vanessa (sauf que c'était pas une vraie vache, mais qu'on a goûté du vrai lait et que Vanessa est une vraie fermière !)

Dans le rôle du four à pain allumé : le four à pain (sauf que c'était pas du vrai feu)

Dans le rôle des miches de pain : les miches du boulanger de Saint-Congard, offertes pour la rando.

Dans le rôle du député qui chante : Paul, le député chantant.

Dans le rôle des danseurs : le public

Dans le rôle de l'accordéoniste : Bernard.

Dans le rôle de la brigande de grand-chemin qui nous pique le pain (à défaut du beurre) : Vénus.





Dans les rôles des laveuses : Rose et Seb.

Dans le rôle du troubadour : Emmanuel (sauf que c'est un vrai jongleur)

Dans le rôle de la harpiste : Tiphaine (qui est aussi une vraie harpiste)

Dans le rôle de la fée Luciole : Uriell.



Dans le rôle du dernier sonneur de cornemuse : Ronan, qui dirige les cornemuses du Bagad de Malestroit.

Les messages des korrigans ont été écrits par Joëlle, de la médiathèque.

Les crêpes ont été faites par Marie-Laure, l'animatrice de la médiathèque.

REMERCIEMENTS : cette balade de théâtre de sentier a pu avoir lieu grâce aux débroussaillages musclés de Jo, Georges et des deux Bernard.

Merci à Stéphane, notre chef éclairagiste.

Merci à Bernadette et Uriell, les couturières.

Merci à Joëlle et Vanessa pour les ingrédients des crêpes.

Merci à Anne-Cerise, qui nous a supportés et prêté l'accueil du camping.

Merci à Maryse et Régis pour l'intendance.

Merci à Marité, Agathe et Christopher pour les photos et les films.

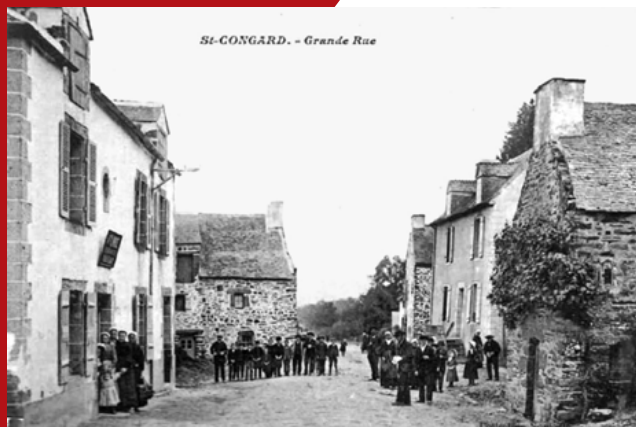
Merci à Didier, notre maire.

Les costumes n'étaient pas de Donald Cardwell, mais de « Chacun pour sa Pomme »

Les décors n'étaient pas de Roger Hart, mais de Dame Nature.. mille fois remerciée...

Merci enfin au public de nous suivre, toujours plus nombreux... Vous étiez 63 à partager l'aventure avec nous.

Un projet qui mijote...



Bientôt, nous aborderons l'histoire des anciens commerces de Saint-Congard. Ceux qui ont laissé des traces, mais aussi, ceux qui ont complètement disparu. Ce sera une transmission intergénérationnelle entre les personnes qui détiennent la mémoire et les enfants qui vont découvrir des professions méconnues ainsi que l'évolution des habitations.

Si vous avez des souvenirs à partager, des documents, des photos ou des cartes postales, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Nous valoriserons tout ce qui pourra rappeler la vie quotidienne et commerçante d'autrefois.

Il fait partie du Collectif de Nominœ : Georges... l'âme d'un chasseur

Venus en droite ligne du Loiret, Georges et Sylviane s'installent à Saint-Congard en 2022. Aujourd'hui à la retraite, ils profitent de leur temps libre pour s'investir dans les associations de la commune car rester sans rien faire ne fait pas partie de leur philosophie ! Dans la vie active, Georges fut d'abord menuisier ébéniste, ensuite ajusteur mécanicien ; puis, en travaillant au sein d'un foyer de jeunes travailleurs, il découvre sa voie : c'est l'endroit rêvé pour valoriser ses multiples talents de bricoleur et son ingéniosité naturelle. Après plusieurs stages, il maîtrise tous les domaines et son employeur l'envoie monter de nouvelles écoles de jeunes travailleurs au Sénégal et au Maroc... où, là-bas, il construit aussi des bibliothèques !

On l'aura compris, Georges est un véritable magicien de ses mains et il passe de nombreuses heures à l'entretien de sa maison. Toutefois, il trouve toujours le temps pour s'adonner à sa grande passion : la chasse !

Quand on lui demande comment il a été accueilli par les chasseurs de Saint-Congard, c'est Sylviane qui répond en riant : « Mais, je ne le voyais plus revenir ; ils me l'avaient kidnappé ! » C'est dire que l'accueil a dû être chaleureux !

Georges le reconnaît, avec ses copains de chasse, il se sent « chez lui », à Saint-Congard.

Se sentir « chez lui », entouré de personnes amicales, est un sujet sensible pour Georges, car dès l'âge de 5 ans, il a été placé dans les foyers de l'Assistance Publique. Il parle sans trémolos dans la voix, mais on comprend que son enfance fut loin d'être sereine. Heureusement, des parents nourriciers se sont occupés de lui durant dix ans.

Des parents nourriciers d'origine bretonne !!! De Saint-Malo ! Voilà, on y arrive ! On se demandait bien d'où il tenait ce goût pour la Bretagne !

Et le goût pour la chasse, ça lui vient d'où ? Il sait que son père naturel était un « sacré chasseur ». L'envie de chasser se transmettrait-elle de père en fils ? (ou en fille !) Peut-

être. Toutefois, Georges pense aussi que c'est un instinct primordial hérité de nos ancêtres « chasseurs, cueilleurs, pêcheurs ». Ceux, qui, à l'époque mésolithique (de -9600 à -6000 avant JC), se déplaçaient en tribus nomades pour pister le gibier et dont la survie dépendait uniquement de l'habileté des chasseurs.

Bref, pour être honnête, il faut reconnaître qu'en chacun/ chacune de nous, sommeille le gène du chasseur ! (comme celui de l'agriculteur.) A nous de l'utiliser ou de le transformer au mieux. Georges ressent cette période de la préhistoire ancrée en lui, mais il raconte aussi que tout petit, il a beaucoup lu *Le Catalogue de la Manufactures d'Armes et Cycles de Saint-Etienne*. Ce qui l'a familiarisé avec les différents fusils, des outils quand même plus modernes que les arcs, les lances et les pieux ancestraux !

Aujourd'hui, Georges apprécie de parcourir la campagne avec son compagnon, son chien Uxi (prononcer Ussi) à la recherche d'un gibier de choix... Hé oui, il est gourmand, Georges ! Les

pigeons sur la branche, il les voit entourés de petits pois ! Il consomme le produit de sa chasse avec plaisir. Comme tous les chasseurs de Saint-Congard, d'ailleurs !

Pour lui, tirer, juste pour le plaisir sportif et tuer sans consommer, ne fait pas partie de sa pratique ; à ce propos, il souligne : « Enlever la vie à un animal n'est pas anodin, je ne le fais que pour me nourrir ».

C'est noté ! Nous, au Collectif, on s'occupe des petits pois.



Amicale cycliste congardaïse



Quand arrive le mois de mai à Saint-Congard, la population augmente surtout le 4^e dimanche. Eh oui, notre traditionnelle randonnée rassemble des marcheurs et des cyclotouristes. L'année 2024 a vu une affluence globale de 420 participants tous ravis des différents circuits proposés, des chemins très propres et bien fléchés. Les cyclos étaient également contents des 2 parcours, ainsi que du fléchage. Tout ce travail est dû aux nombreux bénévoles qui œuvrent avec nous pour le nettoyage des chemins, la tenue des différents postes (surveillance des routes, ravitaillement, préparation de la salle, préparation des casse-croûtes...). Un grand merci à vous tous, sans votre aide, il serait impossible d'organiser une telle manifestation.

Nous remercions la municipalité qui nous a mis à disposition les locaux notamment la salle des sports qui nous a permis de faire un accueil chaleureux très apprécié des participants et de travailler dans des bonnes conditions. Un grand merci également aux différentes associations pour le prêt de matériels.

Le 26 Octobre, nous nous retrouvons avec les bénévoles à la salle communale pour partager un repas dans la bonne humeur et la convivialité. Une pensée pour tous ceux qui n'ont pas pu se joindre à nous pour diverses raisons.



L'année 2025 arrive à grand pas et nous devons penser à nos activités. Nous vous donnons rendez-vous le 25 mai 2025 pour notre prochaine randonnée. Si vous voulez bien, nous nous retrouverons les samedis précédents pour le nettoyage des circuits. Nous vous tiendrons au courant.

Nous invitons toutes les bonnes volontés à nous rejoindre dans l'organisation. Nous partageons de bons moments, alors n'hésitez plus, rejoignez-nous.

Au nom de toute l'équipe, nous vous souhaitons une bonne année 2025 surtout la santé. Prenez soin de vous.



Oust Lanvaux VTT

Oust Lanvaux VTT a poursuivi son chemin en deuxième partie de saison. Les coureurs ont mis en avant les couleurs du club.

Le compteur des podiums pour la saison 2023/2024 est de :



11 VICTOIRES
15 PLACES DE 2^e - 11 PLACES DE 3^e

Nos jeunes continuent de se dépasser cet hiver sur les circuits de cyclo-cross. Tous les week-ends, le club est acteur de belles prestations.

Par ailleurs, le club affectionne également des compétitions plus originales comme des défis en duo. En effet, lors du Run & bike de Grand-Champ, Oust Lanvaux était l'un des clubs les plus représentés.

On notera les belles victoires de Ehoarn Binard et Nolan Boulo, de Maxime Créte et Louis Gain Baudoux et chez les dames de Gwénola Robeau et Justine Cadoret. Emilien Pondard et Léo Créte terminent 2^e et Raymond Binard et Jean-Charles Robeau 3^e chez les hommes.

Le 16 juin dernier, le club organisait sa 17^e Roche aux lours sur le site de Lorette. Cette journée comptait dans le



classement d'une coupe de Bretagne de x-country. Ce fut un grand succès. Environ 300 concurrents se sont déplacés de toute la Bretagne et même des départements voisins. Le circuit a connu quelques nouveautés confectionnées par les membres du club et un passage sur une partie du pump track, ce qui a été apprécié des compétiteurs.

Lors de cette journée, certains de nos jeunes se sont distingués sur nos terres : Camille Dubois en U11 et Ehoarn Binard en U13 montent sur la première marche du podium dans leur catégorie respective.

La finale de la coupe de Bretagne se déroulait à Comblessac en septembre dernier, compétition que le club contrôlait également.



EDO Foot



Cette saison, nous redémarrerons l'entente avec la JAP de Pleucadeuc car l'EDO ne compte que 11 licenciés. Nous nous accrochons et continuons à travailler. En effet, l'EDO a reçu son panneau d'affichage des scores grâce à 2 sponsors:

La boulangerie Le Fournil de Saint-Congard et l'entreprise de plâtrerie Cloisons Isolation et Aménagement de l'Oust. Un grand merci à eux pour leur participation.

Nous avons également décidé de contacter une association pour donner nos vieux jeux de maillots pour les pays défavorisés.

Le club des jaunes et noirs est parti encourager Ruffiac-Malestroit Foot contre le FC Lorient en coupe de France, un moment convivial extraordinaire passé ensemble grâce au club.

Nous remercions nos supporters, bénévoles, joueurs, dirigeants membres du bureau ainsi que la JAP, nos sponsors et la mairie de Saint-Congard pour le travail effectué au sein de notre structure.

En résumé, le club vit très bien et travaille bien. Seul petit bémol, nous manquons de joueurs, dirigeants et arbitres, nous recrutons.

On vous souhaite à tous de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

On vous donne rendez-vous le samedi 17 mai pour notre traditionnel coquelet frites.

Contact : Sébastien 06.67.30.92.29
Yoann 06.71.01.99.21

EDO Basket

L'Étoile de l'Oust Basket vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle saison.

Nous débutons cette saison avec une équipe U15 Féminine composée de 8 joueuses dont 2 nouvelles recrues et une équipe loisirs qui connaît un grand succès car nous avons 11 loisirs.

Vous pouvez retrouver les dates de nos matchs en vous abonnant à nos pages EDO Basket Saint-Congard sur les réseaux sociaux : Facebook et Instagram.

Nous sommes toujours à la recherche de joueurs pour compléter/créer nos équipes, alors n'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre notre club. Possibilité de venir aux entraînements pour essayer.

Contact :
HEDAN Emilie (Présidente) :
06.24.82.77.65 ou par mail
edo.basket.stcongard@gmail.com.

« On est là pour se faire plaisir » alors réservez votre **samedi 22 février 2025 pour notre 2^e édition Apéro concert.**

Soirée
APÉRO / CONCERT
Salle polyvalente de Saint-Congard

SAMEDI
22 FÉVRIER 2025
A PARTIR DE 19H

21h00
CONCERT "WARM UP"

Entrée 5 euros avec une boisson
Gratuit pour les - 18 ans
(Réservation possible sur HelloAsso)

Restauration et buvette sur place

Organisée par EDO basket

Comité des fêtes

L'année 2024 aura marqué pour le comité des fêtes la 20^e édition de la fête du canal ! Un anniversaire que nous avons tenu à marquer l'événement avec la venue des Traines Meuriennes pour marquer l'occasion et honorer notre beau feu d'artifice. Vous avez été nombreux comme chaque année à participer à l'événement qui depuis vingt ans traverse les générations et continu d'animer notre commune.

Le traditionnel repas a rassemblé 550 personnes et autant de participants sur le week-end de trois jours, accompagné pour la première fois par le comité des fêtes de Saint-Laurent-sur-Oust le vendredi soir.

L'édition 2025 se déroulera les 27, 28 et 29 juin !

Nous clôturons cette année 2024 avec l'organisation de la seconde édition du marché de Noël organisé en partenariat avec la Mairie. Un événement qui rassemble petits et grands pour fêter la féerie de Noël !

Nous vous rappelons que le bureau est constamment en recherche de nouveaux membres ou bénévoles pour venir soutenir, aider dans nos projets afin d'animer la vie de la commune. N'hésitez pas à vous rapprocher des membres du bureau pour vous renseigner ou adhérer à notre association.

Le comité des fêtes de Saint-Congard vous souhaite de joyeuses fêtes et une belle année 2025 !



Association défense et promotion du Mont Hersé novembre 2024

Mine de rien....

Depuis Juin une rumeur hante nos territoires : des projets de mines seraient en gestation dans nos secteurs, portés par une société canadienne, à rayonnement international : URBANIA, avec pour l'instant un poisson pilote, une petite société bien de chez nous, basée à Lorient et au nom sentant bon le cidre, le beurre salé et les crêpes : Breizh ressources....

Comment ne pas être sympathiquement rassuré ? Le directeur de cette aimable société a d'ailleurs pris soin de faire le tour des Maires du territoire considéré pour expliquer et présenter son projet : il s'agit sur un assez vaste territoire d'effectuer des recherches minières (PERMP) permettant d'estimer la richesse de nos sous-sols en minéraux rares. Et chacun d'entre nous a entendu parler de notre dépendance de plus en plus problématique sur ces matières qui conditionnent la mise en place de ces nouveaux outils et technologies dont nous usons tous, ou presque, téléphones portables, voitures et machines électriques... Donc un très fort enjeu.

Nos gouvernements, au niveau de l'Europe comme de la France ont d'ailleurs saisi le sujet à bras le corps et mis en place des mesures actives de relance sur nos territoires de la recherche minière : simplification des procédures, encouragement à ces démarches... Le train est en cours de lancement. Et ici sur notre vieux massif armoricain aux roches si anciennes, et donc à priori favorables à de telles découvertes, Breizh ressources vient de solliciter un accord de l'État pour lancer un vaste programme de recherche.

Où les choses se gâtent un peu c'est que l'annonce s'est faite en catimini, à la veille des vacances, et quand la presse locale en a parlé, le dossier du ministère n'était plus vraiment accessible. La mairie a essayé de relayer sur sa page Panneau Pocket, mais quand vous tapiez pour la consulter, vous accédiez à un site des Pyrénées orientales, assez peu explicite sur le projet local... Fâcheuse erreur et pas très rassurant. Les plus perspicaces ont quand même réussi à accéder à la consultation et à donner un avis qui n'est qu'informatif. Ce n'est pas une enquête publique mais un simple porté à connaissance.

Depuis, la rumeur enfle et l'inquiétude grandit. Des exemples documentés sur les médias ne donnent pas d'éléments vraiment rassurants. Mine de Rien, film débat présenté le mardi 26 au cinéma Cinémanivel à Redon a soulevé bien des questions : pollution des eaux, fragmentation des roches, rejets de déchets polluants, conditions de traitement et stockage de ceux-ci, consommation de terres agricoles...

Bien des questions restent posées qui appellent certainement à une grande vigilance. Nous aimerions aussi que nos élus, qui eux ont eu le droit à une information en direct, reviennent vers nous pour contribuer à nous éclairer. L'association Eau et Rivières de Bretagne de son côté tire la sonnette d'alarme. Un collectif Stop Taranis est en cours de constitution. Sans doute serait il nécessaire qu'ici à Saint-Congard, lieu prédisposé au pied du massif des landes de Lanvaux, une information plus précise se développe.

Ce court texte est donc un appel en ce sens.

L'association Chemin des Arts

L'association Chemin des Arts propose pour ce début d'année, des stages de tapisserie et de laine feutrée dans les locaux de « L'atelier du cinq » situé au 2 rue du Presbytère !
www.latelierducinq.com Tel : 06 33 69 36 46

Ateliers de tapisserie d'ameublement :

Refaire en méthode traditionnelle la garniture de vos fauteuils, restaurer, changer le tissu, conserver ce qui peut l'être et changer ce qui est nécessaire !

Dates des stages pour le premier semestre :

- 20 au 24 janvier
- 17 au 21 février
- 7 au 11 avril
- 23 au 27 juin
- 14 au 18 juillet



Poursuite des cours hebdomadaires les mardis après midi et les jeudis matins.

Ateliers de feutrage de la laine :

Le travail du feutre est une technique très ancienne qui a plus de 3 000 ans et permet de réaliser des textiles solides à partir de laine cardée. Le feutre s'adapte aussi bien à l'univers du

vêtement qu'à celui de la décoration intérieure, il est à la fois moderne et innovant !

Vous avez envie de découvrir une matière surprenante et magique qui offre un champ de créativité infini ?

Quelques dates :

- 31 janvier au • 2 février : formation spécifique sur la confection de gros galets en laine feutrée !
- 29 au 30 mars
- 31 mai au 1^{er} juin
- 25 au 26 juillet



Conseil de développement du Pays de Ploërmel



36 membres (2024-2027) : Michèle Bureau, Pierre Coldefy, Maiwenn Rault, Patrick Fournier, Eric Lerognon, Suzanne Kuang, Patrick Piquel, Anne-Yvonne Malodobry, Franck Pellerin, Stéphane Boulet, Marie Véronique, Jean-Pierre Leconte, Christophe Herviaux, Charles Mauduit, Gilles Renault, Frédéric Taillardat, Guy de Kersabiec, Marie-Hervé Jeffroy, Patrick Le Coze, René Le Goff, Michel Bessonneau, Carmen Bellamy, Dominique Loubère, Alain Launay, Soazig Le Trionnaire, Claire Giraudet, Bertrand Dany, Danielle Plouard, Charlotte Revill, Marieke Lootvoet, Soazig Le Luhern, Marie-Amélie Jacques, Sophie Cassar, Louis David, Doreen Jego, Françoise Michel

Le Conseil de Développement du Pays de Ploërmel, renouvelé en 2024, est composé de 36 bénévoles qui contribuent à la réflexion et à l'élaboration des politiques locales des

territoires de *Ploërmel Communauté* et de *De l'Oust à Brocéliande Communauté*. Michel BESSONNEAU en est le président et Maiwenn RAULT la vice-présidente. Pour mener ses actions, il bénéficie du soutien des deux communautés de communes et de la Région Bretagne.

Les membres s'investissent dans les commissions suivantes :

Patrimoine

Depuis 2020, cette commission poursuit le projet de la « Maison Numérique des Patrimoines » du Pays de Ploërmel. Ses membres sensibilisent les acteurs du patrimoine du Pays de Ploërmel à l'inventaire du patrimoine. Baptiste Oligo, chargé de mission des patrimoines, est arrivé le 4 novembre 2024 pour conforter le travail engagé par les bénévoles.

Environnement

Depuis plusieurs années, cette commission se saisit de sujets techniques pour y apporter sa contribution et les faire connaître au grand public dont le PCAET (2022), le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Vilaine (2023) et le Zéro Artificialisation Nette (2024).

La prochaine action est prévue en 2025 : un forum ouvert intitulé « Comment habiter un territoire rural demain ? »

Inclusion-Handicap

Chaque année, la commission organise un événement pour sensibiliser la population aux handicaps visibles et invisibles.

La prochaine rencontre est prévue en avril 2025 : un forum théâtre sur le parcours de vie des personnes en situation de handicap.

AGENDA DES ÉVÈNEMENTS COMMUNAUX 2025

JANVIER

Vendredi 17 : Vœux du maire à 20h

FÉVRIER

Dimanche 2 : Bourse aux livres APEL
du RPI des écoles

Samedi 22 : Apéro concert EDO Basket

AVRIL

Samedi 5 : ROUGAIL (Plat à emporter)
APEL du RPI des écoles

Samedi 26 : JOURNÉE CITOYENNE
(Inscription obligatoire près de la mairie)

MAI

Samedi 17 : Repas EDO Foot

Dimanche 25 : Rando par l'association «Cyclo»

JUIN

Dimanche 15 : Course «La Roche aux Loups
VTT» par «Oust Lanvaux»

Samedi 21 : Kermesse des Écoles à Saint-
Laurent-sur-Oust

Du Vendredi 27 au Dimanche 29 : Fête du Canal
par le Comité des Fêtes

JUILLET

Samedi 19 : Moules Frites par les Chasseurs

AOÛT

Samedi 9 : Concours de Palets par les Chasseurs

SEPTEMBRE

Dimanche 21 : Rando Crêpes à Saint-Laurent-
sur-Oust par l'APEL des écoles

OCTOBRE

Dimanche 5 : Repas des Aînés

Samedi 11 : Repas à emporter par l'EDO Foot

DÉCEMBRE

Samedi 6 : Animation «La Féerie de Noël»



Commune de Saint-Congard
9 Route de Redon - 56140 Saint-Congard
02 97 43 50 13 www.saint-congard.bzh
accueil@saint-congard.bzh

APPELS D'URGENCE

Urgence européen : 112

Police : 17 - Pompiers : 18 - SAMU : 15